



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5591 du 03/02/2016
Concours d'épellation – Le Soir

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Tous Niveaux

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 24 novembre 2015
- Du _____ au _____

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Concours, orthographe, épellation,
français

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente du collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins en charge de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux organes de représentation ou de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administratrices et Administrateurs d'internats ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection
- Aux organisations de représentation des parents d'élèves
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Joëlle MILQUET, Vice-présidente, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Bruxelles, le

Objet : Concours d'épellation du quotidien « Le Soir »

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la première édition du concours d'épellation.

Ce concours dédié à l'orthographe en langue française est destiné aux classes de première de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conçu par le quotidien « Le Soir » qui dispose d'une longue expérience en la matière, il s'agit d'une compétition lors de laquelle les participants sont amenés à épeler des mots (avec des degrés divers de difficultés) devant un jury qui vérifie l'exactitude de la prestation.

Ce type de compétition a vu le jour aux Etats-Unis d'Amérique, dès 1925 et se déroule actuellement en Afrique (Egypte) en Australie, au Bangladesh, au Canada, au Koweït, au Pakistan, aux Emirats arabes unis, en Angleterre, en Inde et même au Mexique. On retrouve quelques concours en France également, mais plus au niveau régional.

Comment se déroule le concours ?

Chaque classe pourra présenter 4 élèves par classe.

Les participants sont sur une scène, chacun à leur tour et ils se placent devant le micro. L'animateur leur propose un mot à épeler. L'animateur peut à la demande donner la nature du mot, le genre éventuel si c'est un nom et proposer une phrase dans laquelle le mot se trouve voire même donner sa définition. Ensuite, le participant épelle à haute et intelligible voix le mot. Un jury, placé devant la scène écoute et valide la réponse. Si l'épellation est correcte, le candidat passe au tour suivant et ainsi de suite.

Des présélections auront lieu à Bruxelles, Liège, Mons et Namur, durant les 4 mercredis après-midis du mois de mars. La finale aura lieu à Bruxelles le 30 avril 2016.

Le Jury sera composé non seulement de journalistes du Soir et d'enseignants en français, mais aussi de personnalités qui sont connues pour défendre la langue française (Académie, auteurs du Prix Victor Rossel), présidée par Bernard Fripiat, historien de formation, chroniqueur radio (la matinale d'Europe 1, les experts sur France Bleu Île-de-France) et comédiens.

Les inscriptions au concours doivent se faire auprès du quotidien le Soir via le site <http://studioweb.lesoir.be/promos/epellation/> ou via une inscription individuelle, et ce jusqu'au 15 février.

Les prix seront individuels et sont constitués de livres et de dictionnaires.

En vous remerciant de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants concernés de votre établissement ou de votre réseau.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Ministre,

Joëlle MILQUET